



L'évaluation cantonale des jeux collectifs en 10S et 11S

L'apprentissage du jeu en question

François Ottet

MEP à l'EPS CFR Lausanne - Chargé d'enseignement HEP

Le PER consacre un quart des axes thématiques de l'EPS au jeu. Sans doute, lui réservons-nous une proportion plus importante encore du temps de pratique de nos élèves dans les périodes d'EPS. L'évaluation cantonale proposée pour les jeux collectifs constitue une opportunité de questionner nos pratiques dans ce domaine. Une visite guidée du document officiel « Evaluations cantonales, 3^e cycle » va nous permettre d'explicitier les principes retenus par le groupe de travail.

Une typologie des jeux (p.11)

Chaque jeu se fonde sur une logique qui oriente la motricité et les relations entre les joueurs, qu'ils soient coéquipiers ou adversaires. Il nous a semblé important d'inciter à explorer ces particularités en mettant en évidence une typologie minimale autour des notions de jeux orientés et de jeux de renvoi.

Penser en terme de type de jeu ouvre l'opportunité d'envisager les transferts possibles d'un jeu à l'autre. Ainsi le basketball et le handball, malgré leurs spécificités, se trouvent un point commun autour de la manipulation du ballon avec les mains. En comparaison, le football et le unihockey, tout en étant également des jeux à espaces interpénétrés, imposent une contrainte différente sur les coordinations puisqu'elles impliquent, entre autres, une attention visuelle orientée plus souvent vers le sol pour maîtriser la balle. Les jeux de renvoi, quant à eux, se reconnaissent bien entendu dans la condition de ne pas pouvoir intervenir directement sur l'action de l'adversaire. Dans ce type de jeux, ce sont d'autres apprentissages qui sont alors favorisés.

Observer l'action (pp.12/13)

Cette vision par type de jeu nous a conduit à chercher les points communs davantage que les différences. Un accord a été trouvé dans l'idée que les jeux collectifs s'organisent autour de trois principes ou règles d'action : la défense de la cible, l'attaque de la cible et la maîtrise du geste en situation de jeu. La compétence dans le jeu s'observe alors par le repérage de la fréquence des comportements efficaces dans ces trois principes.

Viser l'autonomie (pp.18/19)

La notion de respect mise en évidence par la troisième composante formulée dans le PER, est l'occasion de mettre le doigt sur la fonction de socialisation exercée par la forme du jeu collectif en EPS. En 11^e année, prendre la mesure du rôle caractéristique de l'arbitre, s'approprier la fonction de la règle et dépasser les enjeux émotionnels inhérents à la forme compétitive sont, de notre point de vue, la marque d'une autonomie : celle qui autorise à concevoir le jeu collectif comme une forme d'activité porteuse de valeur pour la formation de nos élèves.

Des Capacités Transversales (CT) au service de l'apprentissage

La CT « Stratégies d'apprentissage » (p.10), que nous proposons d'associer à ce dispositif, rappelle, à travers ses descripteurs présentés dans le PER, à quel point il est important de décoder la complexité du jeu collectif pour faire réellement progresser nos élèves dans ce domaine : percevoir les éléments déterminants de la situation pour mener sa propre action ; exploiter des procédures d'observation outillée, par exemple dénombrer les pertes de balle, pour renseigner sur l'efficacité du joueur. En mettant les élèves en situation de collaboration (p.18), des occasions se présentent alors de partager avec eux les rôles d'observateur, de coach, donnant un sens particulier aux situations de jeu vécues.

Enfin, donner du temps au jeu !

Quelle situation, mieux que le jeu lui-même, permet-elle d'évaluer l'adaptation du comportement à l'incertitude d'une phase de jeu, le passage d'un rôle d'attaquant à celui de défenseur, ou encore d'arbitre, la maîtrise des habiletés spécifiques ? (PER, CM 34). La forme de jeu (jeu réduit) présentée en description de la situation d'évaluation (pp. 10 et 18), nous paraît être cohérente avec les objectifs formulés par le PER. Ce choix, au-delà de la fonction évaluatrice, se veut également l'occasion de mettre en discussion les enjeux professionnels de nos conceptions des apprentissages en jeu collectif : quelle place pour la situation de jeu dans la leçon ? À combien d'actions de jeu l'élève a-t-il effectivement participé ? Quel aménagement de la situation pour permettre l'apprentissage tout en garantissant de reconnaître la logique interne du jeu ? Quel sens au travail de la technique : reproduction d'un modèle ou moyen pour viser l'efficacité ?

Aux équipes de collègues de jouer le jeu pour le développement de nos élèves et de nos pratiques dans ce domaine.

Pour tout renseignement

François Ottet - francois.ottet@hepl.ch